Compte-rendu du conseil d'école

Date : 02 juillet 2020 N° : 3

Ecole de : maternelle « les Tilleuls » de Dammarie

Horaires : de 18h à 19h

Présents et qualités: Mme Fafin (directrice d'école), Mmes Brossillon, Tourret et Vassard (enseignantes), Mr Hardouin (maire de Boncé), Mmes Lézin et Lebeau (conseillères de la mairie de Dammarie), Mmes Le Henry, Lassagne, Boissé, Sorand et Pierre dit Fortier (parents d'élèves élus)

Absents excusés : Mme Tuffier et Mr Moreau (conseillers)

Compte-rendu succinct du conseil d'école

1°/ Effectifs de rentrée :

Les effectifs de rentrée pour l'année 2020-2021 sont de 80 élèves pour l'instant. Des arrivées sont à envisager pendant l'été.

Il y aura donc, pour l'instant :

- une classe de PS à 20 élèves avec Carole Fafin
- une classe de MS à 20 élèves avec Mélanie Vassard
- une classe de MS/GS à 20 élèves avec Isabelle Tourret
- une classe de MS/GS à 20 élèves avec Amélie Brossillon

La pré-rentrée des PS de la rentrée 2020 était prévue début juillet, mais elle n'a pu avoir lieu en raison de la mise en place du protocole sanitaire. La directrice propose aux futurs parents de PS de venir découvrir l'école le jeudi 27 août. La rentrée des PS se passera sur deux jours : le mardi 01 septembre et le jeudi 03 septembre pour une reprise de toute la classe de PS le vendredi 04 septembre.

2°/ Les comptes de la coopérative :

Les comptes de la coopérative restent identiques au dernier conseil d'école, puisque le contexte sanitaire a interrompu toutes animations et activités.

Pour clôturer cette année inédite laissant un goût d'inachevé et pour finir sur une note positive, l'équipe enseignante a décidé d'offrir de la part de l'école un livre à chacun des élèves. Cela leur laissera un souvenir.

Le stage de cirque n'a donc pas pu avoir lieu car nous étions encore en période de confinement. Nous avons contacté la famille Georget pour obtenir une date éventuelle pour l'année prochaine. Nous verrons alors à ce moment, s'il est possible d'incorporer à nos élèves de maternelle les élèves de CP, qui auraient dû faire le stage cette année. A ce jour, le cirque Georget ne peut pas nous donner d'informations quant à une reprise de leur activité.

Les chèques du cirque et des tulipes ont été rendus aux familles.

3°/ Le protocole sanitaire :

La reprise de l'école a eu lieu en plusieurs étapes : le 14 juin, le 02 juin et enfin le 22 juin. Pour chacune de ces reprises, nous avons dû appliquer un protocole sanitaire strict permettant d'assurer la protection de tous. (adultes comme élèves de l'école)

Le 22 juin, pour que le plus grand nombre d'élèves possible puisse rejoindre les bancs de l'école, le protocole sanitaire a été un peu allégé.

Pour l'année à venir, il nous est demandé pour le moment de garder les gestes barrières au cœur de nos classes, d'éviter que les groupes d'élèves se croisent au sein des couloirs de l'école, le brassage des élèves dans les espaces collectifs...

Le lavage des mains reste une priorité et nous verrons comment organiser les classes au mois de septembre : roulement des jeux, organisation des temps collectifs...

4° / Projets pour l'année scolaire 2020-2021 :

Pour notre spectacle de Noël, nous avons choisi un spectacle « le tourbillon des émotions » du Théâtre en herbe.

Pour le Carnaval, l'épouvantail confectionné cette année n'a pu être brûlé. Nous avons donc décidé de garder le même thème : « Dans le jardin en bottes » et pour permettre aux élèves de se familiariser avec le thème du jardin, des épouvantails..., nous avons déjà réservé un spectacle interactif : « le secret du jardin de Clément », proposé par Planètes Mômes.

5°/ Les livrets de réussite :

Normalement, tout au long de l'année, nous effectuons avec vos enfants des évaluations et nous complétons avec eux les livrets de réussite. Celles-ci se font généralement en relation duelle: un élève avec l'enseignante.

En cette fin de période, nous n'avons pu remplir ces livrets de réussites. En effet, avec la mise en place du protocole sanitaire et dans le respect des gestes barrières, nous n'avons pas pu prendre les élèves dans un contexte favorisant la réussite de chacun et le remplissage au mieux des livrets de réussites. Nous avons donc décidé de ne pas les remplir et de reporter à l'année prochaine ces évaluations dans leur classe supérieure.

6°/ Le blog de la classe :

Depuis plusieurs années, trois des classes de la maternelle utilisent Beneylu. Même si les enseignantes utilisent régulièrement ce site pour réaliser le blog de la classe, nous envisageons de rejoindre l'école élémentaire : « Toute mon année.com ».

7° / Les questions soulevées par les parents :

- des parents ont soulevé le problème que le chemin communal normalement interdit aux voitures (de l'école au cimetière) est dangereux, car de nombreuses voitures circulent sur celui-ci. Que peut-on faire pour rendre ce chemin plus sûr ? Y apposer de nouveau un sens interdit ???
- nous pensons également qu'il faudrait une autre organisation pour le stationnement des cars. Deux circuits sont réalisés et les cars stationnent l'un derrière l'autre le matin et le soir. Cela nous pose un problème de sécurité, car entre les deux cars se trouve le passage piéton. La visibilité pour les automobilistes qui arrivent est donc réduite.

Une solution est proposée au conseil : un car stationnerait devant l'école pour prendre ou déposer les élèves pendant que le second attendrait dans une zone de stationnement à l'entrée du village, à quelques pas des écoles.

8°/ Notre liste de demandes de travaux :

Nous formulons ici la liste des travaux dont nous faisons la demande pour les années à venir.

- les sols avec l'amiante des classes 1 et 2
- les peintures des classes 1, 2 et 3, des toilettes adultes et enfants, du préau et du couloir.
- le mobilier des classes pour acquérir des tables individuelles réglables, permettant une plus grande flexibilité des classes.

- un ordinateur pour le bureau de direction.

Sur le budget de l'école ou avec l'aide de l'APE, nous aimerions investir dans un vidéoprojecteur et dans des postes musicaux pour chaque classe.

9°/ Remerciements :

Nous voudrions commencer par remercier les mairies de nous avoir permis de conserver notre $4^{\text{ème}}$ atsem et pour leur soutien lors de la mise en place du protocole sanitaire dans les écoles pour une reprise plus sereine. Nous tenons aussi à remercier Mme Lézin pour son investissement pour les écoles.

Nous remercions aussi énormément nos ATSEMs qui se sont investies et nous ont aidé à mettre en place au mieux le protocole sanitaire au sein de l'école. (fléchage dans chacun des locaux, flexibilité dans leur rôle et leurs tâches quotidiennes, désinfection...)

Merci à Eliane qui vient de prendre sa retraite, à Maxime et Cloé pour leur investissement dans la mise en place du protocole, dans le temps de surveillance des repas et dans le remplacement d'une ATSEM.

Date: 02 juillet 2020

Nom et signature du Secrétaire de séance : Vassard Mélanie Nom et signature de la directrice Carole Fafin

Un exemplaire pour le registre de l'école Un exemplaire envoyé aux mairies

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 03 juillet 2020